

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

				
SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE
				
SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE
				
SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE	SIGNATURE

BIEN VIVRE ENSEMBLE durant la
pause méridienne



Année scolaire
2025-2026

Permis à points
durant la pause méridienne

Un élève citoyen
garde tous ses points !



PERMIS A POINTS CANTINE

2025 / 2026



Les enfants vont à l'école pour apprendre, découvrir mais aussi être heureux et en sécurité.

Être heureux, quand on est nombreux, cela signifie que chacun doit trouver sa place, respecter l'autre et être respecté.

Être en sécurité c'est aussi apprendre à respecter les règles qui nous aident à vivre ensemble.

Ce permis à points a pour objectif que chacun prenne conscience de l'importance de respecter les autres, les règles de vie en collectivité et les locaux. La pause méridienne étant un moment d'excitation pour les élèves, certains ont du mal à percevoir ce qui est acceptable de ce qui ne l'est plus. Avec ce permis à points, nous espérons qu'ils en prendront tous conscience afin d'avoir un climat d'école plus serein et par conséquent, des conditions optimales pour les apprentissages.

Cet outil, pour qu'il soit efficace, nécessite l'entière coopération des parents. La contestation des sanctions est contradictoire avec l'acte éducatif. Nous demandons donc, votre confiance et votre coopération.

A la fin de chaque période ou après un incident, votre enfant vous montrera son permis ; vous devrez signer les points perdus et avoir une discussion éducative avec lui/elle.

Le temps périscolaire est un temps non obligatoire. Ce sont des services que l'établissement propose ; l'exclusion temporaire ou définitive, partielle ou complète peut donc être appliquée.

Tous les adultes de l'école qui interviennent durant le temps de cantine ont la possibilité de sanctionner un élève en retirant des points conformément au barème

BAREME

- **1 point** : comportement inapproprié (joue dans les WC, crie à la cantine, non respect des locaux, taper sur la table avec des couverts, jeter des aliments, etc.)
- **2 points** : manque de respect oralement (moquerie, insulte, exubérance, etc.)
- **3 points** : violence (acte, jeu ou pour se défendre, discrimination)



5 points perdus : Convocation des parents et de l'enfant



10 points perdus : Exclusion de la cantine à mi-temps.



15 points perdus : Exclusion de la cantine.

Il y a aussi la possibilité de récupérer des points.

1 point pour un travail d'intérêt général durant 1 semaines de 4 jours :

- Nettoyer les tables après le service de cantine
- Ranger les livres de la bibliothèque de cour
- Nettoyer et ranger le matériel de sport
- Ranger la cour (ramasser les vêtements oubliés et les papiers)
- Ranger les jeux sous le préau
- Animer des activités pour les maternelles durant la pause méridienne (de 7h30 à 8h ou de 16h30 à 17h)
- Distribuer les goûters aux maternelles à 16h30

Signature de l'élève

Signature des parents